



Negotiation qui va que dans le sens de mon patron

Par **olivervial**, le **11/04/2013** à **20:38**

bonjour,

Mon employeur m'a proposé une retrogradation de mon poste actuel, je suis responsable d'agence et il veut que je redevienne VRP. il m'a fait cette demande oralement sans lettre recommandée.

J'ai refuse.

Maintenant il me propose un licenciement avec 1 mois de préavis et mes congé payé. Il veut que sa ce fasse vite. mais toujours sans lettre recommandée.

De plus il m'a demandé de restitué les document commerciaux, téléphone et clé de l'agence au nouveux reponsable d'agence. Ce que j'ai fait en demandant une decharge aux nouveau reponsable d'agence.

Est ce une rupture de contrat à l'initiative de mon employeur et est ce legal d'être remplacer sans être licencié?

Par **moisse**, le **12/04/2013** à **08:57**

Bonjour,
Non

Le comportement de votre employeur est tout à fait irrégulier et vous permettrait de prendre acte d'une rupture aux torts exclusifs de l'employeur.

En pratique soit

* vous acceptez le principe d'une rupture conventionnelle avec négociation d'indemnités extra légales de quelques mois en sus du préavis non exécuté, des congés payés, de l'indemnité de licenciement liée à l'ancienneté, ainsi que de la prise en charge de la CGS et CRDS sur les indemnités extra-légales.

* vous adressez un courrier prenant acte de la rupture et saisissez simultanément le Conseil des prudhommes en vue d'une requalification.

L'inconvénient est que vous êtes considéré comme démissionnaire jusqu'au jugement, s'il vous est favorable, ce qui signifie absence de salaire et non éligibilité aux allocations pour perte d'emploi -chomage -.

* vous faites le gros dos en laissant l'initiative à l'employeur et saisissez simultanément le conseil des prudhommes en vue de la résolution judiciaire du contrat.

Ambiance pourrie garantie.

* vous faites le gros dos et attendez le licenciement avant de saisir le conseil des prudhommes en requalification d'un licenciement pour cause économique/personnelle en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

L'inconvénient est l'ambiance délétère qui pourrait déboucher sur un état dépressif et anti-combattif.